

à Madame la directrice académique
des services de l'Éducation Nationale
DSDEN
8 rue Claude Bernard
93008 BOBIGNY

Bobigny, le 17 décembre 2024

Objet : Demande d'annulation du regroupement des remplaçants

Madame la directrice académique,

Suite aux informations qui ont été communiquées lors de la réunion du jeudi 12 décembre concernant la fusion des différents types de remplaçant.es sur le département, nous souhaitons vous alerter sur différents points.

La fusion des BD REP+ avec l'ensemble des remplaçant.es de département suscite une grande inquiétude chez les collègues BD REP+, mais également chez les enseignants des écoles REP+ concernant le maintien des formations REP+.

En effet, ces temps de formation, inscrits dans la loi sont un droit pour les collègues. Ils ne doivent pas devenir une variable d'ajustement pour assurer le remplacement d'enseignant.es absent.es.

Nous savons que notre département et l'éducation nationale en général souffrent d'un manque de personnels, et nous craignons fortement que cette fusion impacte les temps de formations REP+.

Notre département a une spécificité concernant l'éducation prioritaire renforcée avec 207 écoles labélisées, soit près d'un quart des écoles du département. Aucun autre département n'atteint ces chiffres, c'est pourquoi nous estimons nécessaire que soit préservé le fonctionnement actuel.

En maintenant une brigade dédiée à ces temps de formation vous permettez d'en assurer son maintien et vous reconnaissez la spécificité de notre département.

Le fait d'avoir des enseignant.es dédié.es, toujours les mêmes, pour assurer le remplacement des enseignant.es qui partent en formation est rassurant et permet d'assurer une continuité pédagogique tant pour les enseignant.es que pour les élèves de REP+.

La FSU-SNUipp dénonce les regroupements de ce type qui ne visent qu'à masquer la pénurie d'enseignant.es remplaçant.es, et revendique un plan de recrutement massif d'enseignant.es formé.es afin de répondre aux différents besoins de l'École (enseignement, remplacement, formation, inclusion...).

Nous vous demandons, Madame la directrice académique de bien vouloir revenir sur votre décision de fusionner les BD REP+ avec les autres remplaçant.es du département.

Nous vous prions de croire, Madame la directrice académique, en notre attachement au service public d'éducation et nous tenons à votre disposition pour tout échange.

Pour le bureau de la FSU-SNUipp 93,
Marie-Hélène Plard – Caroline Marchand

